

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MAI 2023

OBJET : Délibération pour attribuer les subventions aux associations en 2023

Le trente et un mai deux mille vingt-trois à vingt heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE
Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 17 mai 2023

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, CATELAN Richard, GALLAND Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain

EXCUSÉ : AUBERT Sylvain (pouvoir donné à M. BOYER-JOLY Gilbert)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les demandes de subventions des Associations, étudiées en commission lors d'une réunion de travail ce 31 mai 2023 avant la séance du Conseil Municipal. Il précise que ces demandes concernent les associations qui ne bénéficient pas de l'aide de la Communauté de Communes du Champsaur Valgaudemar.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS		-
NOM DE L'ASSOCIATION	Montant accordé en 2023	
ACCA LES COSTES	200,00 €	
ACCA DIANE D'AUBESSAGNE	200,00 €	
ASL DU CANAL DU VILLARD	200,00 €	
ASS BIEN CHEZ SOI	500,00 €	
ASS LES COUSTY AND CO	200,00 €	
ASS TRADITIONS CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	300,00 €	
CLUB "LA DJUNCHA DU BEL AGE"	400,00 €	

COMITE DES FETES DE ST EUSEBE	200,00 €	
COMITE DES FETES DU VILLARD ST PIERRE	200,00 €	**
DONNEURS DE SANG DU VALGAUDEMAR	360,00 €	
ASS LA BOULE D'AUBESSAGNE	200,00 €	
ECOLI AIR	300,00 €	
AUTOUR DE CHRISTINE	200,00 €	
ASSOCIATION CHAMPS'SONG	100,00 €	
JOIE ET SOLEIL	300,00 €	***
MFR DE VENTAVON*		
SOLIDARITE PAYSANS PROVENCE ALPES*		
APF FRANCE HANDICAP*		
SECOURS POPULAIRE*	100,00 €	
SECOURS CATHOLIQUE*		
LES RESTAURANTS DU CŒUR*		
ASS SCLEROSES EN PLAQUES (AFSEP)*		
CROIX ROUGE*		
LYCEE PROFESSIONNEL POUTRAIN*	100,00 €	
FEDERATION NATIONALE LIGUE CONTRE LE CANCER*		
ASSOCIATION PREVENTION ROUTIERE*		
AFM TELETHON*		
ASS POUR ADULTES ET JEUNES HANDICAPES 04*		
LIGUE CONTRE LE CANCER DES HAUTES-ALPES*	100,00 €	
TOTAUX	4 160,00 €	
*Associations diverses et hors commune (3x100 €) aidées à tour de rôle chaque année		
** A hauteur de 200 € sur factures		
*** Suite décision CM du 26/01/2023		

- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire pour sa mise en œuvre.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN

